

AIDE ALIMENTAIRE, L'APPROVISIONNEMENT EN CHUTE LIBRE : 1/3 DE BUDGET EN MOINS POUR 2026

CARTE BLANCHE

Face à la baisse du budget fédéral dédié à l'aide alimentaire, cette carte blanche alerte sur les conséquences pour les personnes qui en dépendent et les organisations qui font face à des défis quotidiens pour la rendre possible. Les acteurs de l'aide alimentaire demandent aux autorités fédérales de reconduire en 2026, et pour les années suivantes, les moyens alloués à l'aide alimentaire en 2024.



Aujourd'hui

Colis pour une 1 famille de 4
personnes pour 1 semaine

Demain

Colis pour une 1 famille de 4
personnes pour 1 semaine

Une précarité alimentaire qui s'aggrave

Aujourd'hui, en Belgique, plus de 2 millions de personnes sont à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale et plus d'un Belge sur 10 vit en situation de privation matérielle et sociale¹.

Avec ou sans travail, de plus en plus de personnes ont faim, n'osent plus utiliser leur cuisinière de peur d'affronter les factures

Contacts presse

Brigitte Grisar

Concertation Aide
Alimentaire

- brigitte.grisar@fdss.be
- [0472 47 30 74](tel:0472473074)

Patrick Dejace

Directeur de la Fédération
des Resto du Cœur

- patrickdejace@restosducoeur.be
- [0486 76 84 19](tel:0486768419)

¹ [statbel](https://statbel.fgov.be/fr/statistiques)

d'énergie, se privent pour permettre à leurs enfants de manger, sautent régulièrement des repas.²

Entre les distributions de colis, les restaurants sociaux, les épiceries sociales et les frigos solidaires, plus de 600 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire en Belgique.

À l'heure actuelle, l'approvisionnement de l'aide alimentaire est en péril !

Des financements européens déjà insuffisants

En effet, l'aide alimentaire repose en grande partie sur des financements européens issus du Fonds Social Européen (FSE+), dont une partie est consacrée à lutter contre les privations matérielles sévères. Ce programme européen est totalement insuffisant pour répondre à lui seul aux besoins de la population. C'est pourquoi année après année, des financements complémentaires sont alloués à l'aide alimentaire.

Un recul budgétaire dramatique en 2026

En 2025, le budget consacré à l'achat de nourriture atteint 27 millions d'euros. Ce budget a permis à la Belgique d'acheter, en grande quantité, des produits alimentaires de base (lait, boîtes de légumes, plats préparés...) qui sont redistribués à des associations et CPAS qui, eux-mêmes, les redistribuent aux personnes éligibles. À cela, se sont ajoutés différents subsides fédéraux pour permettre l'achat de matériel d'hygiène de base (langes, savon, dentifrice, etc.).

Le montant total de ces aides d'urgence s'élève ainsi cette année à 40 millions d'euros.

En 2026, l'enveloppe totale annoncée s'élève à 15 millions d'euros seulement. En effet, les autorités publiques fédérales ont décidé de limiter leur participation au programme d'aide alimentaire. Les aides matérielles et subsides de fonctionnement pour le secteur, quant à eux, disparaîtront purement et simplement.

Des conséquences directes sur le terrain

C'est une aberration totale. Ces dernières années, les structures d'aide alimentaire – Banques Alimentaires, Croix-Rouge, Restos du Cœur, Société Saint Vincent de Paul, etc. – connaissent une fréquentation record, qui ne faiblit pas : les files s'allongent, les approvisionnements ne suivent pas, les équipes sont fatiguées et les organisations se voient contraintes de réduire l'aide distribuée.

Si les crises de ces dernières années ont augmenté la précarité, les inégalités sociales et l'insécurité alimentaire, elles ne viennent que renforcer une tendance plus ancienne : les demandes d'aide alimentaire sont à la hausse depuis plusieurs décennies.

L'approvisionnement représente un défi au quotidien pour les organisations d'aide alimentaire. Avec la baisse annoncée, celui-ci se réduira à peau de chagrin. Un recul dramatique dans un contexte déjà critique.

² [FDSS_memorandumaidealimentaire](#)

Reconnaître l'existence même de l'aide alimentaire est déjà un aveu d'échec politique. Réduire son approvisionnement de près de la moitié, c'est faire le choix délibéré d'aggraver la faim, d'allonger les files d'attente et de plonger les organisations d'aide alimentaire dans une impasse, les empêchant tout simplement de remplir leur mission.

Une demande claire au gouvernement fédéral

Nous demandons aux autorités fédérales de préserver les montants dédiés à l'aide alimentaire en 2024 pour l'année 2026 et les années à venir.

Le temps presse ! Attendre, c'est choisir la croissance de la grande précarité et choisir l'improvisation pour contrer une urgence à laquelle il faudra faire face qu'on le veuille ou non.

Organisations signataires :

- Fédération des Resto du Cœur - Patrick Dejace,
- Concertation Aide Alimentaire-Brigitte Grisar,
- AMA-Louis Berny,
- Société Saint-Vincent de Paul-Frédéric De Gryse,
- Les Samaritains- Catherine Szollosy
- Bij Ons Chez Nous-Peter Vancutsem
- La Porte Verte-Samuel Haquin
- La petite Maison du Peuple Colfontaine - Hubert Jean-François
- Réseau Alim'Entraide BW-Laurent Carra
- Société Saint Vincent de Paul Visé Basse Meuse- Reinhold BONGARTZ
- Les Petits Riens-Yael Abdissi
- Feed the culture asbl, Pauline Duclaud-Lacoste
- Resto du Cœur de Mouscron-Xavier BOURET
- Les Ailes Du Phoenix -Fernande Perignon
- Espace Social Télé-Service-Tiffany Moerman
- Opération Faim&froid de Gilly- Bailly Sylvie
- Utopie-Francesco Terrasi
- Société St Vincent de Paul St Léger- Bertrande Van Leynseele -
- Le Panier solidaire-Luc Donnay
- Société Saint Vincent de Paul de Châtelet-Nicaise Marie-Chantal
- Nojavel-Alice Bewart
- CPAS de Fauvillers-Christine Michaux
- Maison sociale de Gosselies-Cecile Pater
- Ralliement des Fourchettes-Marie Moeremans
- L'Ouvre boites- VERONIQUE THIBAUT
- Serve the City- Nathan Torrini
- Cuisine de quartier-Amélie Daems
- Epicerie du Coeur de Mons - Liliane Sinigaglia,
- CPAS de Binche- Oriane Michaux

- Centre Liégeois de Service Social-Maud Destiné
- ARDAPS asbl-Ernestine Mula Kakiba
- Société Saint-Vincent de Paul de Fléron-Gayda Jacqui
- Société Saint-Vincent de Paul « Frédéric Ozanam »
- Société Saint-Vincent de Paul de Jupille-Marcel Justin
- ASEB- Cheyenne Dell'Anese
- Les Ouvriers du Coeur - Société Saint-Vincent de Paul Pérulwez -Patrick Manouvriez
- Société Saint-Vincent de Paul, Andenne -José Léonard
- Centre Social Protestant-Patrick Lama
- Hesbicoeur ASBL- Philippe Forbras
- Société Saint-Vincent de Paul, les 3 clochers - Annie Albert
- Société Saint-Vincent de Paul- Luc Nachtergaele
- Aide Alimentaire Jettoise-Serge De Prez
- Episol-Marie-Rose Misson
- Centre d'Entraide de Jette-Thierry Dernell
- Plan de Cohésion sociale de Villers-le-Bouillet- Mickaël Lhomme
- Société Saint-Vincent de Paul Rixensart- Jean J. Bataille
- Armée du Salut-Major Jean Olekhnovitch
- Perspectiv asbl - Hallez Frédéric
- CPAS de Flémalle : Antony PECORARO/ Maria Teresa FERNANDEZ NAVARRO
- Société Saint-Vincent de Paul Auvelais-Benoît Lapy
- Horizons Nouveaux asbl- Michel Heine
- Operation thermos Liège- Sonia Coeurnelle
- La Maison de Fragnée, asbl- Fabienne Viatour
- Le Kotidien-Olivier Renaud
- CPAS Fontaine L'Evêque- Mélissandra Gargiulo
- Loco asbl-Romain Alaerts
- CPAS de Villers-le-Bouillet- Eglantine STRYPSTEIN
- Une Main Tendue asbl
- CPAS d'Etterbeek/Espace Libellule-Simon Delvax
- Alimen'T Asbl-Jean-Paul Weles
- CPAS d'Assesse Madame Detal et Mme Madame A-F Avalosse
- Resto du Cœur de Quiévrain, Tony Paredes